

Réunion ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 15 décembre 2020  
TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 17 novembre 2020
4. Parole à l'assemblée
5. Critères de sélection d'une direction d'établissement (**consultation**)
6. PRIÉ (**consultation**)
7. Mesures dédiées et protégées (**Adoption**)
8. Formation des membres du CÉ
9. Parole à la représentante de la communauté
10. Parole au délégué du comité de parents
11. Parole au délégué du personnel de soutien
12. Parole à la présidence
13. Parole au personnel enseignant et à la direction
  - Suivi des retards
14. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 15 décembre 2020, 18h30, en virtuel sur la plateforme TEAMS.

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS :**

Eric Cadotte, vice-président  
Audrey Paquette  
Mélanie Magnan  
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)  
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

**REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :**

Nathalie Desbiens  
Line Cayouette  
Kathleen Denommé  
Isabelle Paradis (substitut)

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

Martine Lessard

**REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :**

Julie Beaudry

**REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :**

Josée Desnoyers  
Caroline Paquin

**DIRECTION :**

Annie Marcotte

**ABSENCES :**

Annie Guérin  
Karine De Lamirande

**1) OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement. Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 18h33.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magnan** que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Cadotte** que le procès-verbal soit adopté avec l'ajout au point 15.4 : « les parents trouvaient que les exigences ministérielles étaient minimales».

**4) PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

**5) CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

**IL EST PROPOSÉ** que les compétences 2-4-5-8-9 de sélection d'une direction d'établissement soient priorisées.

**6) PRIÉ**

- Il y a 4 écoles primaires qui ouvriront d'ici 2030 et une école secondaire a été autorisée. Deux sont en attente d'approbation au MEQ. Il n'y a pas de changement pour notre école. La clientèle est stable.

**7) MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**

- Le conseil d'établissement de l'école des Falaises confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord dans le cadre des mesures dédiées et protégées ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire

2020-2021 pour des moyens d'intervention et du personnel requis.

CE-029-20-08

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Desbiens** que les mesures dédiées et protégées ont bien été confirmées par le conseil d'établissement.

#### **8) FORMATION DES MEMBRES DU CE**

- Madame Marcotte demande qui a lu le document et si quelqu'un a des questions sur les capsules vidéo. Madame Magnan et Madame Yanire ont complété la lecture du guide de formation.

#### **9) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ**

- Des cannes de Noël offertes par le club Optimiste seront remises aux élèves le 16 décembre.
- Des paniers de Noël ont été distribués pour offrir aux familles démunies de Prévost

#### **10) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS**

- Monsieur Michael Charrette est venu présenter le PDI aux parents.

#### **11) PAROLE À LA DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

#### **12) PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

#### **13) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION**

- **Suivi des retards :** 7 lettres de 3 retards se sont ajoutées dans le dernier mois dont 1 fratrie. 4 lettres pour un 4<sup>e</sup> retard ont été remises à 2 fratries.
- Madame Marcotte souligne l'initiative de Madame Yanire. Le personnel de l'école a reçu de cartes et des dessins en signe de gratitude pour tout le travail accompli cette année. Cela fut très apprécié de l'ensemble de l'équipe-école.

**14) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Paquette** que la séance soit levée à 19h20.



---

Annie Marcotte, directrice



---

Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2020

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2020

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2020

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.